

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 DECEMBRE 2014**

Délibération  
n° 2014.12.266

**Création d'un pôle  
d'économie sociale et  
solidaire : adoption  
des orientations et  
des pistes d'actions  
pour le  
GrandAngoulême**

**LE QUATRE DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 novembre 2014**

**Secrétaire de séance** : Mireille BROSSIER

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Jacques PERSYN à Michel GERMANEAU, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Samuel CAZENAVE à Françoise LEGRAND, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Karen DUBOIS à Jean-Luc VALANTIN, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Isabelle LAGRANGE à Patrick BOURGOIN, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

**Excusé(s)** :

**Absent(s)** :

Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Martine FRANCOIS ROUGIER, Janine GUINANDIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Vincent YOU



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.12.266**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**CREATION D'UN POLE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ADOPTION DES  
ORIENTATIONS ET DES PISTES D'ACTIONS POUR LE GRANDANGOULEME**

Dans le cadre de sa politique de développement économique et de soutien à l'emploi, le GrandAngoulême a souhaité établir un état des lieux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur son territoire.

En effet, en cette période de crises financières, économiques, sociales et écologiques que connaît notre société, il apparaît indispensable d'explorer l'ensemble des pistes de développement.

Partie prenante de l'économie et engagée dans la société civile, la filière de l'ESS contribue à la production de richesses, au développement de l'emploi et du lien social, à l'innovation sociale en participant pleinement à l'économie de proximité et au développement du territoire.

C'est pourquoi, le GrandAngoulême en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes, travaille depuis le mois d'avril à un diagnostic territorial de la filière ESS ayant pour ambition d'identifier les caractéristiques de la filière, et en concertation avec les acteurs locaux d'en préciser les enjeux et axes de développement.

Il ressort de ce travail que la filière ESS sur le GrandAngoulême représente :

- 13% des établissements soit 517 entreprises,
- 12,6% des emplois soit 6 114 salariés,
- 48,8% des salariés de l'ESS en Charente.

Au regard du poids et du potentiel de développement d'activités et d'emplois non délocalisables que représente l'ESS, les enjeux pour le territoire portent sur :

- la structuration de la filière et la mobilisations des acteurs,
- la création d'activités et d'emplois,
- le développement de réponses nouvelles à des besoins sociaux non satisfaits.

Par conséquent les axes de travail pourraient être les suivants :

- favoriser le développement d'initiatives créatrices d'emplois et d'activités,
- accompagner la filière afin de faire de GrandAngoulême un territoire pilote.

Au regard de ces enjeux,

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 12 novembre 2014,

.../...

**Je vous propose :**

**DE VALIDER** les orientations et axes de travail proposés

**D'EMETTRE** un avis sur la constitution d'un pôle ressource territorial chargé de favoriser le développement de la filière de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire du GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>09 décembre 2014</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>09 décembre 2014</b>